BILAN POLITIQUE DE LA VILLE : 2023

LE MANS Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

SOMMAIRE

Des outils pour agir **3**

Baromètre des quartiers **4**

Rôle du service Politique de la Ville **5**

Fiches quartiers **6**

Sablons - Bords -de-l'Huisne 6

Ronceray-Glonnières-Vauguyon 9

Épine 12

Bellevue-Carnac 15

Chaoué-Perrières 18

Au niveau intercommunal 21

Financements complémentaires . **27**

Dotation de solidarité urbaine (DSU) 28

Dotation politique de la Ville (DPV) 29

Exonérations 30

Solidarité financière et fiscale 31

→ LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

Des projets et programmes contractualisés (ajustement mineur n° 1 de la convention signé le 4/12/2023)

- **3** projets
- **4** quartiers
- **138,9 M€ HT**, dont 46,5 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts)
- **66** opérations, dont 15 achevées et 21 en cours de réalisation

→ L'APPEL À PROJETS ANNUEL ET SA PROGRAMMATION

- **160** dossiers déposés
- **153** actions financées dont 18 nouvelles
- **80%** des actions relevant des thématiques éducation et citoyenneté
- **1 794 237 €** mobilisés par les trois financeurs (1 107 500 € pour l'ANCT, 584 377 € pour Le Mans Métropole, 102 360 € pour le Département)

→ LES CONSEILS CITOYENS

- **5** conseils
- **69** membres
- **49** habitants
- **20** acteurs locaux
- **5** plénières par an en moyenne
- 1 temps fort avec les 5 Conseils Citoyens
- Contribution à l'évaluation du Contrat de Ville 2015-2022
- Participation aux rencontres pour l'élaboration du Contrat de Ville 2024-2030

Des outils pour agir

→ LE PRE (PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE)

- **306** saisines
- **585** parcours individualisés dont **45** enfants inscrits en clubs "coup de pouce" (Coulaines)
- 21,5% de maternelle
- 50,4% d'élémentaire
- 23,5% de collégiens
- 3,7% de lycéens
- 0,9% de non scolarisés/déscolarisés
- **46** réunions des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS)

→ DES CITÉS ÉDUCATIVES

Octobre 2021 : labellisation de la **Cité éducative du Mans** et signature de la convention triennale d'objectifs et de moyens

- **1,2 million €** pour 3 ans (jusqu'en 2024), soit 400 000 € par an de l'ANCT

Participation financière de Le Mans Métropole pour l'année 2023 : **84 149€**

- **38** projets financés en 2023 sur des thématiques liées au décrochage scolaire, la prise en charge des polys exclus, la santé, l'accès aux activités sportives et socioculturelles, la scolarité
- **4** thématiques prioritaires :
  - prise en charge des décrocheurs scolaires, des "poly-exclus" et prévention de la délinquance
  - accès aux soins et promotion de la santé
  - interculturalité/accès à la langue
  - plan grande pauvreté et réussite scolaire

Une **Cité éducative à Allonnes** depuis 2019 et des projets communs aux deux cités éducatives (Interculturalité, Interprétariat, Prévention des troubles langagiers)

→ UNE CITÉ DE L'EMPLOI

- Lancement officiel : décembre 2021
- Lancement cohorte : septembre 2022

40 personnes ont intégré la cohorte

- **11** actions financées
- montant dépensé : **108250 €** (ANCT) et **57 357€** (LMM)

Baromètre Des quartiers Prioritaires

Observatoire

2022

5 quartiers prioritaires

Le Mans Métropole

Démographie

26 951
POPULATION 2018

27,2 %
FOYERS ALLOCATAIRES CAF MONOPARENTAUX

205 811
POPULATION 2018

13,1 %
POPULATION DE LE MANS MÉTROPOLE DANS LES QUARTIERS

17,1 %
FOYERS ALLOCATAIRES CAF MONOPARENTAUX

Sources : Insee 2018, CNAF 31.12.2021

Revenus

Entre 1007 € et 1198 €/mois
REVENU MÉDIAN DISPONIBLE

Entre 21,6 % et 36,5 %
PART DES PRESTATIONS SOCIALES DANS LES REVENUS DISPONIBLES

1761 €/mois
REVENU MÉDIAN DISPONIBLE

7,7 %
PART DES PRESTATIONS SOCIALES DANS LES REVENUS DISPONIBLES

Sources : FILoSOFi 2019, CNAF 31.12.2021

Insertion professionnelle

6005
LE NOMBRE DE DEFM* DE CAT.ABC

DONT 17,6 % MOINS DE 26 ANS

* Demandeurs d'emploi en fin de mois

21736
LE NOMBRE DE DEFM* DE CAT.ABC

DONT 18,8 % MOINS DE 26 ANS

* Demandeurs d'emploi en fin de mois

Sources : Pôle Emploi-31.12.2021

Éducation

9,3 %
ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS SCOLARISÉS

81,4 %
RÉUSSITE AU BREVET (ÉTABLISSEMENTS PUBLICS)

3,9 %
ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS SCOLARISÉS

85,8%
RÉUSSITE AU BREVET (ÉTABLISSEMENTS PUBLICS)

Sources : DEPP 2021-2022, BPE 2021, RP 2019

Logements

Entre 75,2 % et 95 %
LOGEMENTS SOCIAUX PARMI LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

LOGEMENTS SOCIAUX
25,3 %

Sources : RPLS 2021 +19, RP 2019

Le rôle du service
Politique de la Ville

FONCTIONS ET MISSIONS DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

➔ Accompagnement et soutien technique aux **porteurs de projets**

➔ **Réception et instruction des dossiers** en étroite collaboration avec les services de l'État

➔ Mise en œuvre et suivi du **Programme de réussite éducative (PRE)** intercommunal

➔ Mise en œuvre et suivi de la **Cité éducative du Mans** (QPV Ronceray-Glonnières-Vauguyon et Sablons-Bords de l'Huisne), participation à celle d'Allonnes

➔ Mise en œuvre et suivi des **Projets de renouvellement urbain (NPNRU)**, dont la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

➔ Accompagnement des **Conseils citoyens** sur chaque quartier prioritaire

➔ Mise en œuvre et suivi de **la Cité de l'Emploi**

➔ Évaluation du **Contrat de Ville** et suivi de l'évolution des quartiers prioritaires

Focus élaboration du nouveau contrat de ville 2024-2030 :

Suivant 4 axes : emploi, transition écologique et énergétique, émancipation (éducation, santé, sport, culture, animation de la vie sociale, accès aux droits), tranquillité et sécurité.

Réunions partenariales sur chaque quartier : identification de thématiques prégnantes

Définition des enjeux et objectifs par axe, par quartier

➔ Le **budget** de l'animation globale de la Politique de la Ville, en 2023, est estimé à

1 305 336 €

Des subventions sont attribuées :

- de la part de l'ANCT :

502 239 €

au titre du pilotage du Contrat de Ville, du PRE, de la Cité éducative et de la Cité de l'emploi ;

- de la part de l'ANRU :

125 562 €

au titre de l'ingénierie du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ;

- la DDETS, quant à elle, finance les postes d'Adultes relais nécessaires pour l'animation des Conseils citoyens et de la Cité de l'emploi à hauteur de

40 397 €

Ainsi, pour 2023, près de 60% du coût total des postes du SPV est subventionné.

Quartier Sablons - Bords de l'Huisne (Le Mans)

79%
Aide au logement

59,4%
Pauvreté

48,4%
Complémentaire Santé

45,1%
Moins de 25 ans

28,1%
Formation inférieure au Bac

190 050 €
enveloppe totale
de programmation
contrat de ville

23 actions
contrat de ville

10 229
habitants

12 080 €
revenu médian disponible

1 731
demandeurs d'emploi
en fin de mois - Catégorie A (31/12/21)

Sources : RP 2018 ; Pôle Emploi Pays de la Loire 31/12/2021
FILoSOFI 2019 ; CAF 31/12/2021 ; CNAM 01/01/2022

ÉDUCATION

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

En action sur les quartiers prioritaires de la ville du Mans Ronceray Glonnières Vauguyon- Sablons Bords de l'Huisne

• Poursuite et développement des permanences des référents famille PRE dans 4 groupes scolaires (Pergaud-Lapierre, Gounod-Michel, Marcel-Pagnol, Sablonnières) des quartiers prioritaires de la ville du Mans et organisation de temps d'échanges réguliers avec les équipes enseignantes pour faciliter les orientations vers les différents dispositifs existant dans le champ de la prévention sur les quartiers prioritaires de Bellevue Carnac et Chaoué Perrières ;

• Organisation de 10 demi-journées de sensibilisation dans les écoles des Sablons : présence de représentants de l'Education nationale, du Programme de réussite éducative et du service social du département pour présenter les dispositifs et démarches à suivre pour signaler ou repérer des situations problématiques (Information préoccupante, signalement, repérage PRE) ;

• Augmentation des prises en charge des enfants âgés de 2 à 5 ans (poste financé dans le cadre de la Cité éducative du Mans) et spécialisation des Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) dans le champ de la petite enfance ;

• Renforcement d'une dynamique partenariale en direction des acteurs de la petite enfance ;

• Participation de deux référentes familles du PRE aux temps d'accueil des LAEP (Lieux d'accueil parents enfants) de la Parentèle et de Mosaïque

Perspectives 2024 sur les quartiers prioritaires de la ville du Mans

• Poursuivre la dynamique partenariale engagée sur le territoire des Sablons en direction des écoles élémentaires : sensibilisation tripartite (Éducation Nationale, Conseil Départemental, PRE) sur le volet prévention/prévention précoce

• Sensibiliser les enseignants et les professeurs aux repérages précoce, afin de leur permettre d'appréhender les indicateurs et signaux d'alertes au plus tôt ;

• Poursuivre et développer si besoin les permanences/temps d'échanges réguliers dans les écoles (échanges autour de situations individuelles anonymes, point sur les parcours engagés);

• Renforcer les actions de prévention pour favoriser la préscolarisation des enfants, le passage GS/CP, CM2/6e. Préparer les familles au changement d'établissement (développer leur implication);

• Maintenir les temps de présence des deux référentes familles du PRE sur les Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP);

• Engager des temps de rencontres entre le Conseil départemental, le PRE, le service social et l'association Inalta sur le volet prévention primaire 2nde degré afin de renforcer les partenariats, travailler en complémentarité;

• Renforcer les partenariats avec les collèges dans le cadre de la coordination des accompagnements sociaux et de la dynamisation des repérages dans le champ de la prévention précoce ;

• Développer l'offre individuelle ou semi collective de Français Langue Seconde, en complémentarité des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) dispositif de l'Éducation nationale afin de répondre aux besoins croissants des enfants/adolescents;

• Participation de l'équipe PRE aux groupes de travail déclinés dans le cadre de la Cité éducative, des Convention territoriales Globales (CTG)

8 actions contrat de ville

92 300€ enveloppe de programmation contrat de ville

61 (+22) repérages PRE sur le quartier des Sablons Bords de l'Huisne

81 parcours PRE individualisés (+10)

de la CAF, du Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI) et du Contrat Intercommunal de Prévention de la délinquance (CISPD) : partage d'expertise, travail en réseau, lien avec les services de droit commun pour faire leviers dans le cadre des parcours individualisés et des actions.

• Renforcer la place du PRE dans les temps de médiation avec les familles dans le cadre de l'Éducation prioritaire (café familles, actions parentalité organisées par les centres sociaux, etc.)

• Consolider l'articulation entre les actions du PRE et du service enfance, jeunesse et sport de la Ville du Mans

• Renforcer les liens entre le PRE et la Cité éducative du Mans

CITOYENNETÉ

14 actions contrat de Ville

93 250€ enveloppe de programmation contrat de ville

NOUVEAUTÉ

Né d'une envie collective des habitants du secteur Sablons/Bords de l'Huisne, Cultures du Cœur a démarré un Repair Café début 2023. Conçu comme un lieu de convivialité, les habitants s'y retrouvent pour créer du lien et redonner vie à des objets du quotidien. En parallèle s'est créé avec eux une fabrik à jeux dont les réalisations ont été présentées lors de la fête de quartier.

→ CONSEILS CITOYENS

17 membres

• 10 femmes / 7 hommes

• 10 habitants / 7 acteurs locaux

5 rencontres en plénière

Perspectives 2024

• Travailler sur les thématiques propreté/cadre de vie, sécurité et renouvellement urbain.

CADRE DE VIE

1 action contrat de Ville

4 500 € enveloppe de programmation contrat de Ville

NPNRU : PRIR SABLONS/RONCERAY-GLONNIÈRES-VAUGUYON

Programme de renouvellement urbain des deux quartiers bénéficiant de **14,3 M€** de concours financiers de l'ANRU, dont 11,3 M€ de subventions ANRU et 3 M€ de prêts bonifiés Action Logement. Sont engagés 3,2 M€ de subventions (28%) et 1,2 M€ de prêts (41%). Ont été versés 2,1 M€ de subventions (18,5%).

Programme pour le quartier Sablons-Bords de l'Huisne composé de 15 opérations dont **13 opérations physiques :** aménagements (abords du centre commercial des Sablons et secteur de l'Épau), équipements publics (crèche et gymnase), restructuration de centres commerciaux (Épau et Sablons), requalification énergétique de 237 logements sociaux (Epau, Epau-Hongrie et Bulgarie), démolition de 45 logements sociaux (Bulgarie et Allemagne-Turquie), reconstitution de 16 logements sociaux (collines de Ceresia) et construction de 22 logements en accession à la propriété (Belles de l'Huisne).

6 opérations sont achevées et 8 sont en cours de réalisation.

En 2023 : livraison complète des logements sociaux neufs reconstitués avenue Bollée ; achèvement de la requalification des groupes de logements sociaux Épau et Épau-Hongrie ; démarrage des travaux du nouveau centre commercial de l'Épau (réunion publique du 09/11) ; lancement des relogements préalables aux démolitions du secteur Épau ; début de la commercialisation des logements en accession ; poursuite des acquisitions foncières, des études et de la concertation par Cénovia Cités pour le centre commercial des Sablons (ouverture de la maison des projets le 23/02 et 1ère exposition à partir du 15/12).

Quartier Ronceray-Glonnières-Vauguyon (Le Mans)

84%
Aide au logement

53,1%
Pauvreté

38,8%
Complémentaire Santé

36,4%
Moins de 25 ans

26%
Formation inférieure au Bac

186 750 €
enveloppe totale
de programmation
contrat de ville

24 actions
contrat de ville

6 112
habitants

12 760 €
revenu médian disponible

943
demandeurs d'emploi
en fin de mois - Catégorie A (31/12/21)

Sources : RP 2018 ; Pôle Emploi Pays de la Loire 31/12/2021
FILoSOFI 2019 ; CAF 31/12/2021 ; CNAM 01/01/2022

ÉDUCATION

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE) : perspectives sur les Quartiers prioritaires de la ville du Mans

9 actions contrat de Ville

97 350 € enveloppe de programmation contrat de Ville

76 repérages PRE (+21)

137 parcours individualisés PRE (-15)

• Poursuite et développement des permanences des référents famille PRE dans 4 groupes scolaires (Pergaud-Lapierre, Gounod-Michel, Marcel-Pagnol, Sablonnières) des quartiers prioritaires de la ville du Mans et organisation de temps d'échanges réguliers avec les équipes enseignantes pour faciliter les orientations vers les différents dispositifs existant dans le champ de la prévention sur les quartiers prioritaires de Bellevue Carnac et Chaoué Perrières ;

• Organisation de 10 demi-journées de sensibilisation dans les écoles des Sablons : présence de représentants de l'Education nationale, du Programme de réussite éducative et du service social du département pour présenter les dispositifs et démarches à suivre pour signaler ou repérer des situations problématiques (Information préoccupante, signalement, repérage PRE) ;

• Augmentation des prises en charge des enfants âgés de 2 à 5 ans (poste financé dans le cadre de la Cité éducative du Mans) et spécialisation des Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) dans le champ de la petite enfance ;

• Renforcement d'une dynamique partenariale en direction des acteurs de la petite enfance ;

• Participation de deux référentes familles du PRE aux temps d'accueil des LAEP (Lieux d'accueil parents enfants) de la Parentèle et de Mosaïque

Perspectives 2024 sur les quartiers prioritaires de la ville du Mans

• Poursuivre la dynamique partenariale engagée sur le territoire des Sablons en direction des écoles élémentaires : sensibilisation tripartite (Éducation Nationale, Conseil Départemental, PRE) sur le volet prévention/prévention précoce

• Sensibiliser les enseignants et les professeurs aux repérages précoce, afin de leur permettre d'appréhender les indicateurs et signaux d'alertes au plus tôt ;

• Poursuivre et développer si besoin les permanences/temps d'échanges réguliers dans les écoles (échanges autour de situations individuelles anonymes, point sur les parcours engagés);

• Renforcer les actions de prévention pour favoriser la préscolarisation des enfants, le passage GS/CP, CM2/6ème. Préparer les familles au changement d'établissement (développer leur implication);

• Maintenir les temps de présence des deux référentes familles du PRE sur les Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP);

• Engager des temps de rencontres entre le Conseil départemental, le PRE, le service social et l'association Inalta sur le volet prévention primaire 2nde degré afin de renforcer les partenariats, travailler en complémentarité;

• Renforcer les partenariats avec les collèges dans le cadre de la coordination des accompagnements sociaux et de la dynamisation des repérages dans le champ de la prévention précoce ;

• Développer l'offre individuelle ou semi collective de Français Langue Seconde, en complémentarité des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) dispositif de l'Éducation nationale afin de répondre aux besoins croissants des enfants/adolescents;

• Participation de l'équipe PRE aux groupes de travail déclinés dans le cadre de la Cité éducative, des Convention territoriales Globales (CTG) de la CAF, du Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI) et du Contrat Intercommunal de Prévention de la délinquance (CISPD) : partage d'expertise, travail en réseau, lien avec les services de droit commun pour faire leviers dans le cadre des parcours individualisés et des actions.

• Renforcer la place du PRE dans les temps de médiation avec les familles dans le cadre de l'Éducation prioritaire (café familles, actions parentalité organisées par les centres sociaux, etc.)

• Consolider l'articulation entre les actions du PRE et du service enfance, jeunesse et sport de la Ville du Mans

• Renforcer les liens entre le PRE et la Cité éducative du Mans

CITOYENNETÉ – SANTÉ

NOUVEAUTÉ

À travers le projet Maison des Jeunes et des Cultures, la MJC Ronceray souhaite valoriser les différentes cultures des habitants du quartier Ronceray-Glonnières-Vauguyon et renforcer l'ouverture aux autres et le vivre ensemble. Pour ce faire, différentes démarches seront engagées telles que le repérage des talents des habitants, les propositions de temps d'échanges inter-culturels et festifs ou encore la co-élaboration de programmation culturelle... Chacune de ces démarches visant à aller vers les habitants et à favoriser les échanges et les rencontres avec l'Autre.

11 actions contrat de Ville

84 900 € enveloppe de programmation contrat de ville dont

65 800 € en Citoyenneté

19 100 € en Santé

→ CONSEILS CITOYENS

8 membres

• 4 femmes / 4 hommes

• 6 habitants / 2 acteurs locaux

5 rencontres en plénière et 1 commission

Perspectives 2024

• Travailler sur les thématiques emploi, insécurité-incivilité et savoir-vivre.

CADRE DE VIE

NPNRU : PRIR SABLONS/RONCERAY-GLONNIÈRES-VAUGUYON

Programme de renouvellement urbain des deux quartiers bénéficiant de **14,3 M€** de concours financiers de l'ANRU, dont 11,3 M€ de subventions ANRU et 3 M€ de prêts bonifiés Action Logement. Sont engagés 3,2 M€ de subventions (28%) et 1,2 M€ de prêts (41%). Ont été versés 2,1 M€ de subventions (18,5%).

Programme pour le quartier Ronceray-Glonnières-Vauguyon composé de 4 opérations dont **3 opérations physiques :** construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle, requalification des groupes de logements sociaux Honoré Daumier et Pyramides.

6 opérations sont achevées et 8 sont en cours de réalisation.

En 2023 : poursuite des études concernant la maison de santé pluriprofessionnelle (Le Mans Métropole).

1 action de contrat de Ville

4 500 € enveloppe de programmation contrat de ville

Quartier Épine (Le Mans)

85%
Aide au logement

55%
Pauvreté

43,7%
Complémentaire Santé

44,6%
Moins de 25 ans

36%
Formation inférieure au Bac

20 400 €
enveloppe totale
de programmation
contrat de ville

4 actions
contrat de ville

931
habitants

12 090 €
revenu médian disponible

162
demandeurs d'emploi
en fin de mois - Catégorie A (31/12/21)

Sources : RP 2018 ; Pôle Emploi Pays de la Loire 31/12/2021
FILoSOFI 2019 ; CAF 31/12/2021 ; CNAM 01/01/2022

ÉDUCATION

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

1 action
contrat de Ville

4 400 €
enveloppe de programmation contrat de ville

9 saisines PRE (-6)

18
parcours individualisés PRE (-7)

Perspectives sur les Quartiers prioritaires de la ville du Mans

• Poursuite et développement des permanences des référents famille PRE dans 4 groupes scolaires (Pergaud-Lapierre, Gounod-Michel, Marcel-Pagnol, Sablonnières) des quartiers prioritaires de la ville du Mans et organisation de temps d'échanges réguliers avec les équipes enseignantes pour faciliter les orientations vers les différents dispositifs existant dans le champ de la prévention sur les quartiers prioritaires de Bellevue Carnac et Chaoué Perrières ;

• Organisation de 10 demi-journées de sensibilisation dans les écoles des Sablons : présence de représentants de l'Education nationale, du Programme de réussite éducative et du service social du département pour présenter les dispositifs et démarches à suivre pour signaler ou repérer des situations problématiques (Information préoccupante, signalement, repérage PRE) ;

• Augmentation des prises en charge des enfants âgés de 2 à 5 ans (poste financé dans le cadre de la Cité éducative du Mans) et spécialisation des Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) dans le champ de la petite enfance ;

• Renforcement d'une dynamique partenariale en direction des acteurs de la petite enfance ;

• Participation de deux référentes familles du PRE aux temps d'accueil des LAEP (Lieux d'accueil parents enfants) de la Parentèle et de Mosaïque

Perspectives 2024 sur les quartiers prioritaires de la ville du Mans

• Poursuivre la dynamique partenariale engagée sur le territoire des Sablons en direction des écoles élémentaires : sensibilisation tripartite (Éducation Nationale, Conseil Départemental, PRE) sur le volet prévention/prévention précoce

• Sensibiliser les enseignants et les professeurs aux repérages précoce, afin de leur permettre d'appréhender les indicateurs et signaux d'alertes au plus tôt ;

• Poursuivre et développer si besoin les permanences/temps d'échanges réguliers dans les écoles (échanges autour de situations individuelles anonymes, point sur les parcours engagés);

• Renforcer les actions de prévention pour favoriser la préscolarisation des enfants, le passage GS/CP, CM2/6e. Préparer les familles au changement d'établissement (développer leur implication);

• Maintenir les temps de présence des deux référentes familles du PRE sur les Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP);

• Engager des temps de rencontres entre le Conseil départemental, le PRE, le service social et l'association Inalta sur le volet prévention primaire 2nde degré afin de renforcer les partenariats, travailler en complémentarité;

• Renforcer les partenariats avec les collèges dans le cadre de la coordination des accompagnements sociaux et de la dynamisation des repérages dans le champ de la prévention précoce ;

• Développer l'offre individuelle ou semi collective de Français Langue Seconde, en complémentarité des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) dispositif de l'Éducation nationale afin de répondre aux besoins croissants des enfants/adolescents;

• Participation de l'équipe PRE aux groupes de travail déclinés dans le cadre de la Cité éducative, des Convention territoriales Globales (CTG) de la CAF, du Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI) et du Contrat Intercommunal de Prévention de la délinquance (CISPD) : partage d'expertise, travail en réseau, lien avec les services de droit commun pour faire leviers dans le cadre des parcours individualisés et des actions.

• Renforcer la place du PRE dans les temps de médiation avec les familles dans le cadre de l'Éducation prioritaire (café familles, actions parentalité organisées par les centres sociaux, etc.)

• Consolider l'articulation entre les actions du PRE et du service enfance, jeunesse et sport de la Ville du Mans

• Renforcer les liens entre le PRE et la Cité éducative du Mans

CITOYENNETÉ

NOUVEAUTÉ

Création d'une association d'habitants

L'UFOLEP, dans le cadre de son action « Accompagnement à la structuration de l'offre de proximité sportive sur le quartier de l'Épine » a, depuis plusieurs années, intégré dans l'organisation de son programme estival de « sport citoyen » à l'Épine, des habitants du quartier. Ceux-ci se sont structurés puis formés pour créer l'association « Splash ! les écureuils de l'Épine » le 24 février 2023 dont l'objet est « de développer l'accessibilité à des activités sportives et de loisirs pour tout public, notamment sur le quartier de l'Epine du Mans ».

L'association participe activement aux manifestations organisées sur le quartier et propose des ateliers sportifs hebdomadaires, ouverts à tous. Progressivement et soutenue par l'UFOLEP et les partenaires, l'association se structure et se développe. Impliquée dans le projet de création d'un Espace de Vie Sociale initié par la Ville du Mans, l'association est aujourd'hui un acteur incontournable de la vie du quartier.

→CONSEILS CITOYENS

12 membres

• 7 femmes / 5 hommes

• 8 habitants / 4 acteurs locaux

5 rencontres en plénière et 1 commission

Perspectives 2024

• Travailler sur les thématiques de l'emploi, du cadre de vie et de l'éducation

3 actions contrat de ville

16 000 € enveloppe de programmation contrat de ville

Quartier Bellevue-Carnac (Coulaines/Le Mans)

85%
Aide au logement

58,8%
Pauvreté

43,2%
Complémentaire Santé

45,2%
Moins de 25 ans

31,9%
Formation inférieure au Bac

192 572 €
enveloppe totale
de programmation
contrat de ville

22 actions
contrat de ville

4185
habitants

12 130 €
revenu médian disponible

593
demandeurs d'emploi
en fin de mois - Catégorie A (31/12/21)

Sources : RP 2018 ; Pôle Emploi Pays de la Loire 31/12/2021
FILoSOFI 2019 ; CAF 31/12/2021 ; CNAM 01/01/2022

ÉDUCATION

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

En actions spécifiques au territoire

• Augmentation des prises en charge des enfants âgés de 2 à 5 ans et spécialisation des Équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS) dans le champ de la petite enfance : participation de la PMI et directrice du multi accueil ;

• Renforcement d'une dynamique partenariale en direction des acteurs de la petite enfance ;

• Participation de la référente familles du PRE aux temps d'accueil des LAEP (Lieux d'accueil parents enfants) de la Parentèle ;

Participation de l'équipe aux cafés des parents organisés sur les écoles Albert-camus, Georges-Braque et Lucie-Aubrac ;

• Reprise de l'accompagnement des collégiens sur le territoire : arrivée d'une nouvelle référente famille et accueil de nouveaux membres au sein des Équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS) ;

• Permanences des référentes familles du PRE dans trois écoles du territoire (Albert-Camus, Lucie-Aubrac et Georges-Braque) ;

• Organisation de rencontres avec les écoles du territoire pour présenter les missions du PRE et celle du service social du département.

6 actions contrat de Ville

63 372 € enveloppe de programmation contrat de ville

Perspectives 2024

• Proposer d'inviter les coordonnateurs et animateurs périscolaires aux EPS ;

• Préparer la participation des référentes des familles aux visites des écoles Camus et Braque destinées aux parents des futurs élèves de petite section ;

• Accueillir en équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) un représentant de l'équipement de vie sociale (EVS) de Moustaki ;

• Réfléchir au déploiement d'une nouvelle action petite enfance ;

• Déploiement de la médiation animale sur le territoire ;

• Poursuivre le partenariat avec les écoles et le service social du département : organiser des temps d'échanges PRE/Département en direction des équipes pédagogiques des écoles.

42 repérages PRE (+5)

+45 enfants inscrits aux clubs Coup de Pouce lecture et langage

110 parcours individualisés PRE (-16, dont 30 enfants inscrits aux clubs Coup de Pouce Clé et Cla)

CITOYENNETÉ – SANTÉ

NOUVEAUTÉ

Le projet municipal « Sans oui c'est non : le consentement chez les adolescents – savoir l'exprimer, savoir l'entendre » s'inscrit dans le cadre du comité local de prévention des violences de Coulaines. Il renforce les actions menées sur le territoire en direction du public jeune et les liens entre le collège et les partenaires du comité local. Il a posé les apprentissages nécessaires au consentement éclairé : conscience de soi, respect de l'autre, savoir et pouvoir dire non, prévention des violences sexuelles.

→CONSEILS CITOYENS

10 membres

- 4 femmes / 6 hommes
- 7 habitants / 3 acteurs locaux

5 rencontres en plénière et 1 commission

Perspectives 2024

- Travailler sur les thématiques accessibilité et mobilité, aménagements extérieurs et participation des habitants

14 actions
contrat de Ville

116200 €
d'enveloppe de programmation contrat de Ville dont

97900 €
en citoyenneté

18300 €
en santé

CADRE DE VIE

NPNRU : PRIR BELLEVUE-CARNAC

Programme de renouvellement urbain du quartier bénéficiant de **3,6 M€** de concours financiers de l'ANRU, dont 2,4 M€ de subventions ANRU et 1,2 M€ de prêts bonifiés Action Logement. Sont engagés 1,4 M€ de subventions (59%) et 0,5 M€ de prêts (45%). Ont été versés 0,5 M€ de subventions (23%).

Programme pour le quartier composé de **8 opérations dont 7 opérations physiques :** aménagement du centre ville de Coulaines, requalification de 159 logements sociaux (Tour de Londres et groupe Banjan) et résidentialisation de 276 logements sociaux (groupe Moscou), démolition de 16 logements sociaux (rue de Paris) et reconstitution de 16 logements sociaux (Saint-Georges-du Bois et Arnage).

1 opération est achevée et 4 sont en cours de réalisation.

En 2023 : poursuite des études et des acquisitions foncières pour l'aménagement du centre ville de Coulaines (Le Mans Métropole) ; démarrage de la construction des logements sociaux reconstitués à Saint-Georges-du-Bois (Mancelle d'Habitation).

1 action
contrat de Ville

7000 €
enveloppe de programmation contrat de ville

EMPLOI DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAUTÉ

Les Maisons pour tous de Coulaines proposent un accompagnement des jeunes dans leurs démarches professionnelles. Ce projet est développé par un animateur qui en fait l'objet de sa formation BPJEPS ; ce qui garantit sa réalisation et sa qualité. Le centre social entend faire participer des chefs d'entreprises au projet. Il a constitué un groupe prêt à s'investir dans le projet. Le lien avec les entreprises est ici un véritable atout pour les jeunes des quartiers prioritaires qui manquent de réseau professionnel, ce qui favorise une première prise de contact avec le monde du travail.

1 action
contrat de Ville

6000 €
enveloppe de programmation contrat de ville

Quartier Chaoué-Perrières (Allonnes)

79%
Aide au logement

40,7%
Pauvreté

28,8%
Complémentaire Santé

35,5%
Moins de 25 ans

29,5%
Formation inférieure au Bac

231 700 €
enveloppe totale
de programmation
contrat de ville

33 actions
contrat de ville

5 494
habitants

14 380 €
revenu médian disponible

514
demandeurs d'emploi
en fin de mois - Catégorie A (31/12/21)

Sources : RP 2018 ; Pôle Emploi Pays de la Loire 31/12/2021
FILoSOFI 2019 ; CAF 31/12/2021 ; CNAM 01/01/2022

ÉDUCATION

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

En action

• Renforcement d'une dynamique partenariale en direction des acteurs de la petite enfance

• Organisation de temps d'échanges dans les écoles Victor Hugo et Jules Ferry : référent famille du PRE et éducateur de prévention du conseil départemental ;

• Renforcement des liens collaboratifs avec la PMI, l'unité départementale et l'APE d'Allonnes ;

Participation de l'équipe PRE aux cafés famille des écoles Simone Veil et Louis Pasteur ;

• Renforcement de l'Équipe pluridisciplinaire de soutien 2nd degré : participation de la médiatrice famille du centre social et de la coordonnatrice du service Éducation d'Allonnes ;

• Consolidation du partenariat avec les collèges : temps d'échanges réguliers sur les situations individuelles et sur le passage CM2-6e.

6 actions contrat de Ville

73 500 € enveloppe de programmation contrat de ville

59 repérages PRE (+7)

135 parcours individualisés PRE (+9)

Perspectives 2024

• Maintenir le partenariat avec les écoles pour entretenir les dynamiques de repérages ;

• Poursuivre la participation des référents familles aux temps forts des écoles : cafés des familles, rencontres dans les écoles, papothèque... ;

• Remettre en place les permanences dans les écoles avec le nouvel Intervenant Social de Prévention du département pour faire un point sur les accompagnements individualisés en cours ;

• Déployer la médiation animale pour répondre aux demandes en augmentation;

• Expérimenter une nouvelle action spécifique en direction des tout petits ;

• Impliquer davantage l'équipe PRE dans les groupes de travail de la Cité éducative ;

• Redynamiser le partenariat avec le service petite enfance de la ville d'Allonnes: re proposer de nouveaux temps de permanences de la référente petite enfance à la halte-garderie ;

• Poursuivre la dynamique partenariale engagée auprès des collèges ;

•Développer un temps fort en direction des familles du PRE, en lien avec la ludothèque d'Allonnes.

CITOYENNETÉ - PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - SANTÉ

NOUVEAUTÉS

La ville d'Allonnes, labellisée Terre de Jeux 2024, a décidé de s'engager avec force et enthousiasme pour organiser des actions concrètes afin de populariser les Jeux Olympiques de Paris 2024 et de faire vivre l'esprit olympique en participant à sa ferveur et à son engouement. En partenariat avec l'Éducation nationale, la « Semaine Olympique et Sportive (S.O.P.) » a réuni 800 enfants encadrés par les professeurs, trois jours en avril. Les jeunes ont relevé un défi de parcourir 2 024 km autour de la piste du stade municipal Georges- Garnier. Les « Olympiades portives » de juillet 2023 se sont déroulées dans les city-stades et d'autres installations sportives. D'autres animations se sont déroulées lors de la Fête des associations, débat sociétal sur le sport, Bol d'air du cross international, soirée des trophées du sport.

23 actions
contrat de Ville

147 000 €
d'enveloppe
de programmation
contrat de ville dont

135 300 €
en Citoyenneté

2 200 €
en Santé

9 500 €
en Prévention
de la délinquance

→CONSEILS CITOYENS

22 membres

- 11 femmes / 11 hommes
- 16 habitants quartier prioritaire
- 2 habitants toute ville
- 4 acteurs locaux

7 rencontres en plénière et 3 commission

Perspectives 2024

- Travailler sur les thématiques de la sécurité, de l'écologie et de la propreté

CADRE DE VIE

NPNRU : PRIN CHAOUÉ-PERRIÈRES

Programme de renouvellement urbain du quartier bénéficiant de **28,3 M€** de concours financiers de l'ANRU, dont 22,7 M€ de subventions ANRU et 5,6 M€ de prêts bonifiés Action Logement. Sont engagés 11,35 M€ de subventions (50%) et 1 M€ de prêts (18%). Ont été versés 6,8 M€ de subventions (30%). Programme pour le quartier composé de 40 opérations dont **34 opérations physiques :** aménagements (cœur de ville, Chaoué/entrée de ville, Perrières), démolition de 359 logements sociaux et reconstitution de 202 logements sociaux, requalification/résidentialisation de 179 logements sociaux, construction de 58 logements en accession à la propriété, équipements publics (espace culturel et sportif S. Veil/M. Ali et gymnase/ salles de danse J. Launay) et économiques (nouveaux commerces du cœur de ville). 8 opérations sont achevées et 9 sont en cours de réalisation.

En 2023 : démolition de l'immeuble 29-33 rue Rosier ; livraison de logements sociaux reconstitués au lot J de la Bussonnière à Allonnes ; démarrage de la construction des logements sociaux reconstitués à la Cartoucherie au Mans ; poursuite des acquisitions foncières, des études de maîtrise d'œuvre urbaine et de la concertation pour le nouveau cœur de ville (réunion publique du 16/10) ; poursuite des études et de la concertation pour le secteur des Perrières (réunion publique du 27/06) ; délivrance du nouveau permis de construire pour l'opération mixte Mars Mullo ; lancement de l'étude-action sur la diversification de l'habitat.

3 actions
contrat de Ville

6 200 €
enveloppe
de programmation
contrat de Ville

EMPLOI DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1 actions
contrat de Ville

5 000 €
enveloppe
de programmation
contrat de Ville

au niveau intercommunal

972 765 €
enveloppe totale
de programmation
contrat de ville
(dont le pilotage)

54 actions
contrat de ville

3943
demandeurs d'emploi
en fin de mois - Catégorie A (31/12/21)
Sources : RP 2018 ; Pôle Emploi Pays de la Loire 31/12/2021
FILoSOFI 2019 ; CAF 31/12/2021 ; CNAM 01/01/2022

ÉDUCATION

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

En action

Des actions récurrentes : l'interprétariat, l'accompagnement FLS (Français langue seconde), l'accompagnement à la scolarité , le mentorat "ouverture culturelle", "orientation", "aide aux devoirs", l'accompagnement bénévole Lire & Faire lire, l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs, des aides financières pour l'accès à la culture, au sport et aux loisirs, l'expérimentation de l'action de stimulation langagière parents-enfants, l'action éducative familiale autour du jeu, le dispositif Coup de pouce Clé et Cla à Coulaines, la médiation animale

Des chantiers spécifiques menés en 2023 :

• des permanences /temps d'échanges réguliers du PRE dans les expérimentées dans cinq groupes scolaires situés sur les Quartiers prioritaires d'Allonnes, de Coulaines et du Mans ;

• une présence régulière des référentes famille PRE petite enfance aux Lieux d'accueil parents enfants (LAEP) de la Ville du Mans

• développement de l'interprétariat/médiation

• développement du partenariat avec les acteurs de la petite enfance et spécialisation des Équipes pluridisciplinaires de soutien sur le volet petite enfance

21 actions contrat de Ville

562 950 € enveloppe de programmation contrat de ville

306 saisines PRE (+49)

585 parcours individualisés PRE (-25)

CITÉ ÉDUCATIVE

Un label d'excellence attribué à la Ville du Mans en octobre 2021 pour les quartiers Ronceray-Glonnières Vauguyon/Sablons-Bords de l'Huisne, pour une durée de 3 ans.

Des projets pour les 0-25 ans sur les quartiers prioritaires, qui répondent aux **objectifs nationaux suivants** :

• conforter le rôle de l'école

• promouvoir la continuité éducative

• ouvrir le champ des possibles

2023 : 38 projets financés en 2023 sur des thématiques liées au décrochage scolaire, la prise en charge des polys exclus, la santé, l'accès aux activités sportives et socioculturelles, la scolarité (montant total : 400 000 ANCT + 84 149€ € Le Mans Métropole).

33 projets déposés en Fonds de cité (enveloppe : 60 000 €) : 19 projets sur le REP Ronceray-Glonnières-Vauguyon et 12 projets sur les Sablons et 2 sur RGV/Sablons.

12 projets petite enfance : 0-6 ans

14 projets ciblés sur les 6-11 ans

7 projets ciblés sur les 11-16 ans

400 000 € par an pendant 3 ans enveloppe ANCT pour la cité éducative, co financement de Le Mans Métropole

"FOCUS" INTERCULTURALITÉ

Favoriser les interactions entre habitants et acteurs du territoire en valorisant l'interculturalité dans les relations est une priorité transversale dans la mise en œuvre locale des enjeux de la Politique de la ville : Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR) du Contrat de ville (2019), et Cité Éducative RGV - Sablons (2020). Aussi, des actions sont mises en œuvre depuis 2019 : l'organisation du colloque interprofessionnel "Grandir en situation d'interculturalité" en 2022, a permis la mise en place d'un parcours de formation à l'interculturalité dans nos pratiques professionnelles en 2023, soit 5 journées de formation proposées de septembre à décembre 2023 à différents professionnels travaillant sur les quartiers prioritaires. Des groupes d'analyse des pratiques ont également vu le jour : 4 sessions de 2h impliquant 2 groupes de 10 professionnels de décembre 2023 à juin 2024.

Portée par les associations Partage et Afalac, une Plateforme permettant la sollicitation d'interprètes médiateurs pour les professionnels qui le souhaitent a été mise en place et tend à se développer devant les sollicitations en augmentation.

En chiffres :

Sensibilisation des professionnels :

53 professionnels ont pu participer au parcours de formation mis en place à partir de leurs besoins

24 structures des territoires du Mans, Allonnes et Coulaines y étaient représentées (structures associatives, CADA, CAF, Centres sociaux / MPT, Département, Ville du Mans - Ville d'Allonnes (services Education, Petite enfance, Jeunesse, Prévention, Musée du Mans et Halte-garderie d'Allonnes), PRE LMM, Maison de santé pluridisciplinaire des quartiers Sud...)

Plateforme d'interprètes médiateurs :

45 interventions depuis le lancement en 2022

CITOYENNETÉ - SANTÉ - PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

17 actions contrat de Ville

15 en Citoyenneté,

2 en Santé

147 550 € d'enveloppe de programmation contrat de ville dont

130 050 € en Citoyenneté

17 500 € en santé

→5 CONSEILS CITOYENS

69 conseillers citoyens

- 36 femmes /33 hommes
- 20 acteurs locaux
- 49 habitants
- 12 démissions, 11 arrivées
- 26 réunions en plénières
- 4 commissions actives

1 temps fort réunissant les 5 Conseils Citoyens

Contribution des cinq Conseils citoyens à l'**évaluation du Contrat de Ville**

Perspectives 2024

- Recruter de nouveaux membres
- Accompagner les Conseils Citoyens dans leur réflexion sur des thématiques de travail ciblées
- Associer les Conseils Citoyens à la mise en œuvre du futur cadre contractuel de la politique de la ville
- Développer des outils de communication pour renforcer la visibilité de ces instances sur le territoire

CADRE DE VIE

NPNRU : PRIN CHAOUÉ-PERRIÈRES, PRIR SABLONS/RONCERAY-GLONNIÈRES-VAUGUYON ET PRIR BELLEVUE-CARNAC

Les projets de renouvellement urbain des quatre quartiers prioritaires de la ville concernés sont conventionnés avec l'ANRU. Le programme opérationnel a été modifié avec l'avenant n° 2 à la convention NPNRU, signé le 5 avril 2023, puis avec l'ajustement mineur n° 1 à la convention, signé le 4 décembre 2023.

Il compte désormais 66 opérations, dont 57 physiques, représentant un montant total d'investissement de **138,9 M€ HT / 153,8 M€ TTC.**

Il bénéficie de **46,5 M€ de concours financiers de l'ANRU (protocole de préfiguration inclus)**, dont 36,6 M€ de subventions et 9,9 M€ de prêts Action logement services.

Un avenant n° 3 sera signé en 2024, afin d'intégrer un nouvel abondement financier de l'ANRU pour le PRIN Chaoué-Perrières, retenu par les 50 quartiers bénéficiant au niveau national d'un accompagnement renforcé dans le cadre de la démarche « quartiers résilients », suite à la décision du comité d'engagement du 27 septembre 2023. Il concernera les opérations de requalification de 179 logements sociaux et intègrera deux nouveaux équipements de proximité (crèche et locaux pour professionnels de santé).

En 2023 :

Achèvement de travaux : reconstitution de logements sociaux (avenue Bollée et lot J Bussonnière) ; requalification de logements sociaux (Épau et Épau-Hongrie) ; démolition de logements sociaux (29-33 rue Rosier)

Relogements : achèvement pour Rosier et Levegh et lancement pour l'Épau

Études en cours, (aménagements) : centre commercial des Sablons et secteur de l'Epau au Mans, cœur de ville et secteur des Perrières à Allonnes, centre ville de Coulaines

Concertation/Information : centre commercial des Sablons (ouverture de la maison des projets le 23/02 et 1ère exposition à partir du 15/12) ; secteur des Perrières (réunion publique du 27/06) ; nouveau cœur de ville d'Allonnes (réunion publique du 16/10), secteur de l'Épau (réunion publique du 09/11)

Démarrage de travaux : nouveau centre commercial de l'Épau ; logements sociaux reconstitués (Cartoucherie au Mans et Saint-Georges-du-Bois)

EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CITÉ DE L'EMPLOI

Objectif

Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation.

Deux outils :

• Une programmation d'actions visant à lever les freins à l'emploi

• Un collectif renforcé d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle pour coordonner des parcours sur mesure à travers le suivi d'une cohorte

Trois axes

• Consolider le partenariat : meilleure connaissance et coopération des acteurs de l'insertion, de l'emploi, de la formation et des structures de proximité...

• Augmenter le recours aux mesures de droit commun
Renforcer la démarche d'« aller vers »

• Agir sur les besoins non couverts : Innover et expérimenter

Étapes

Labellisation : novembre 2021

1ère commission/lancement de la cohorte : septembre 2022

Cohorte/Publics cibles : **40** personnes dont : 18 des Sablons ; 9 de Ronceray-Glonnières-Vauguyon ; 3 de l'Epine ; 2 de Chaoué-Perrières ; 5 de Bellevue-Carnac ; 3 hors QPV

• 30 femmes/10 hommes : 30 RSA et 19 primo-arrivants

• 85% entre 26 et 64 ans

• 11 sorties dont 8 positives : Emploi : 5 ; Formation : 2 ; orientation vers Cap emploi : 1

• principaux freins : garde d'enfants, langue, mobilité, logement

En 2023

• expérimentation des commissions étudiant les situations des bénéficiaires de la cohorte

• mise en place d'un fonds d'aide

• appel à projets

• mise à plat de la démarche pour réorientation selon évaluation

Partenaires impliqués aux côtés de Le Mans Métropole (service Politique de la ville) et l'État (DDETS), animateurs du dispositif

• Pôle emploi

• Mission locale

• Service Insertion via le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

• Département

• CAP Emploi

• 3 structures de proximité

CITÉS DE L'EMPLOI

11 actions cité de l'emploi

EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13 actions contrat de ville

157 215 € enveloppe de programmation contrat de ville

FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES

:2023

LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE (DSU)

ALLONNES COULAINES LE MANS

Créée par la loi du 13 mars 1991 et réformée à diverses reprises, la Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale contribue à améliorer les conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de ressources et subissant des charges élevées.

L'éligibilité à la DSU 2022 repose sur un indice synthétique intégrant plusieurs paramètres :

> le potentiel financier (30%) ;

> la part de logements sociaux (15%) ;

> la proportion de personnes bénéficiaires d'aides au logement (30%) ;

> le revenu par habitant (25%).

MONTANTS ALLOUÉS
(en 2023)

3 856 953 € Allonnes

1 110 877 € Coulaines

7 552 662 € Le Mans

MISE EN ŒUVRE

La Dotation de solidarité urbaine ne constitue pas une ressource affectée et participe donc à l'équilibre général du budget.

Elle contribue à la mise en œuvre d'une politique de solidarité qui traverse la plupart des champs d'activités des collectivités et notamment :

> l'éducation, à travers notamment la restauration scolaire, les centres de loisirs, les activités périscolaires ou les actions jeunesse,

> la tranquillité, la sécurité, la médiation,

> la proximité et la solidarité via entre autres les centres sociaux, les aides des CCAS,

> la cohésion sociale, via en particulier les actions culturelles.

À noter également la participation aux activités des CCAS

1 383 335 €	499 000 €
LE MANS	ALLONNES
326 673 €	
COULAINES	

UTILISATION DE LA DSU EN 2023

DOMAINES D'ACTION	ALLONNES	COULAINES	LE MANS
Action culturelle	737 832 €	676 197 €	916 384 €
Restauration scolaire	623 000 €	487 920 €	1 977 873 €
Activités périscolaires, mercredis éducatifs, TAP	425 644 €	201 936 €	872 276 €
Centres de loisirs	170 000 €	239 594 €	136 812 €
Centres de vacances	146 112€	37 459 €	89 122 €
Crèches, garderies	326 510 €	555 108 €	1 205 962 €
Activités jeunes	630 091 €		279 260 €
Tranquillité, médiation, sécurité	97 727 €	27 065 €	583 788 €
Subvention à Inalta	19 000 €	9 000 €	15 971 €
Subvention et participation à l'Union mancelle des centres sociaux			122 174 €
Subvention spécifique au MPT/CS Allonnes	182 036 €	280 225 €	

Les chiffres indiqués ici sont proratisés selon le nombre d'habitants en QPV, hors subventions, sur des dépenses de fonctionnement.

LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)

ALLONNES COULAINES

Créée par l'article 172 de la loi de finances pour 2009, la dotation politique de la ville (ex-DDU) bénéficie chaque année aux communes particulièrement défavorisées et présentant des dysfonctionnements urbains. Cette dotation vise à compléter la logique de péréquation prévalant dans le cadre de la DSU par un soutien renforcé.

ALLONNES

PROJETS DE FONCTIONNEMENT		PROJETS D'INVESTISSEMENT	
Activités extrascolaires SUBVENTION 90 466 € (soit 36%)	Médiation sur l'espace public SUBVENTION 64 500 € (soit 76%)	Acquisition d'un radar pédagogique mobile SUBVENTION 1422 € (soit 80%)	Projecteurs subaquatiques SUBVENTION 3 902 € (soit 80%)
CCAS – Prévention contre les exclusions SUBVENTION 71 000 € (soit 45%)	CCAS- Solidarité 3e âge SUBVENTION 16 000 € (soit 25%)	Rénovation et équipements des établissements scolaires et extrascolaires SUBVENTION 17 033€ (soit 80%)	Programme global d'attractivité et mise à niveau des équipements scénographiques, culturels et artistiques (label 100% EAC) SUBVENTION 51 459 € (soit 80%)

MONTANTS ALLOUÉS (en 2023)

631 562 €
(-1,8 %)
dont

315 781 €
pour Allonnes

315 781 €
pour Coulaines

COULAINES

PROJETS DE FONCTIONNEMENT			PROJETS D'INVESTISSEMENT	
Scolarité : Actions éducatives SUBVENTION 35 880 € (soit 32%)	Prévention contre les violences faites aux femmes SUBVENTION 9 200 € (soit 31%)	CCAS – Favoriser l'inclusion sociale SUBVENTION 25 680 € (soit 80%)	Création d'une aire de jeux urbains SUBVENTION 30 000 € (soit 27%)	La maison de la lecture fait peau neuve SUBVENTION 23 893 € (soit 80%)
Jeunesse : actions de loisirs SUBVENTION 70 000 € (soit 66%)	L'été en tranquillité SUBVENTION 4 400 € (soit 80%)		Renouvellement équipement de camping mini-séjours SUBVENTION 1528 € (soit 80%)	Installation de bancs publics SUBVENTION 4 380 € (soit 80%)
Actions d'insertion professionnelle SUBVENTION 4 800 € (soit 53%)	Actions culturelles SUBVENTION 73 766€ (soit 51%)		CCAS-Création d'un guide des aides SUBVENTION 5 330€ (soit 80%)	
			Installation d'un jeu inclusif SUBVENTION 12 886 € (soit 58%)	Installation de deux radars pédagogiques SUBVENTION 5 036 € (soit 80%)

LES EXONÉRATIONS

ALLONNES COULAINES LE MANS

Plusieurs types d'exonérations de taxes ou cotisations sont mobilisables dans le cadre de la politique de la ville.

LES COMPENSATIONS DE L'ABATTEMENT TFPB (TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES) POUR LE PATRIMOINE DES BAILLEURS SOCIAUX EN QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

En 2023, le niveau de compensation par l'État est maintenu à hauteur de 30 %. Le reste à charge après compensation de l'État pour chaque collectivité est donc de 70% du montant de l'abattement.

COMPENSATIONS DE L'ABATTEMENT

	ABATTEMENT AVANT COMPENSATION ÉTAT	RESTE À CHARGE POUR LA COLLECTIVITÉ
ALLONNES	329 276 €	197 671 €
COULAINES	265 296 €	159 262 €
VILLE DU MANS	1 257 806 €	755 086 €
LE MANS METROPOLE	682 981 €	410 007 €

À noter : la forte augmentation du produit de la Ville du Mans est liée à une réforme fiscale (récupération de la part de la taxe foncière des départements, en parallèle de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour les communes).

Les dépenses valorisables présentées par les bailleurs sociaux en 2023 s'élèvent à **4 245 769€**.

EXONÉRATION DE LA TFPB ET DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE) POUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ EN QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

RESTE A CHARGE

	ALLONNES	COULAINES	LE MANS	LE MANS METROPOLE	TOTAL
TFPB	0 €	0 €	1758 €	733 €	**2491 €**
CFE	492 €	0 €	1379 €	1312 €	**3183 €**

EXONÉRATION DE LA TFPB ET DE LA CFE POUR DES ENTREPRISES EN ZONE FRANCHE URBAINE – TERRITOIRES ENTREPRENEURS (ZFU-TE) DES SABLONS

RESTE A CHARGE

LE MANS	LE MANS METROPOLE
4216 €	1172 €

LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET FISCALE

ALLONNES COULAINES LE MANS

UNE SOLIDARITÉ CLASSIQUE, VIA LA DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC)

Reversement de Le Mans Métropole aux communes selon des critères de ressources et de charges, sur différentes enveloppes.

	ALLONNES	COULAINES	LE MANS	TOTAL
FPZ (Fiscalité professionnelle de zone)	1 738 023 €	224 059 €	863 241 € €	**2 825 323 €** soit 82% de l'enveloppe globale
DSU (Dotation de solidarité urbaine)	146 497 €	158 401 €		**304 898 €** soit la totalité de l'enveloppe
DSR (Dotation de solidarité rurale)		42 580 €		Soit 22% de l'enveloppe globale
Dotation dite **logements sociaux**, selon une enveloppe fixe annuelle	30 490 €	30 490 €		**60 980 €** soit la totalité de l'enveloppe
TOTAL	1 915 010 €	455 530 €	863 241 €	**3 233 781 €**

UNE SOLIDARITÉ COMPLÉMENTAIRE, ASSISE SUR LE FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) de Le Mans Métropole, en complément des attributions que perçoivent directement les communes en droit commun.

Dotation de 1 551 068 € (+1,8% par rapport à 2022) répartie en :

	ALLONNES	COULAINES	LE MANS	TOTAL
Solidarité complémentaire vers toutes les communes selon un indicateur de charge et de produit	196 735 €	174 451 €	817 474 €	**1 188 660 €** soit **70%** de la dotation globale
Solidarité complémentaire "ciblée"	221 415 €	118 464 €	NC	**339 879 €** soit **81%** de la dotation
Compensation des pertes de droit commun	15 295€	7 234€	NC	**22 529€** soit **42%** de la dotation globale
TOTAL	433 445 €	300 149 €	816 274 €	

TOTAL SOLIDARITÉ

ALLONNES	COULAINES	LE MANS
2 348 455 € (+2,6%)	755 679 € (+2,2%)	1 680 715 € (+1,4%)

- Délibération DSC Conseil Communautaire du 29 juin 2023
- Délibération FPIC Conseil Communautaire du 28 septembre 2023

DIRECTION SOLIDARITÉS & SANTÉ

Service Politique de la Ville

5 place Paul-Cézanne
CS40010
72039 Le Mans cedex 9

LE MANS Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Conception maquette : RC2C Mise en page : service Communication externe de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole © Ville du Mans sauf indication contraire / imprimeur : Auffret-Plessix